



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 septembre 2021

Journée mondiale de prévention du suicide Le ministère des Solidarités et de la Santé poursuit son engagement pour une prévention du suicide au plus près des personnes à risque suicidaire

La prévention du suicide est un enjeu majeur de santé publique et une priorité du ministère des Solidarités et de la Santé, inscrite dans la [Feuille de route santé mentale et psychiatrie](#) lancée en juin 2018, et réaffirmée dans le Ségur de la santé de juillet 2020. Le suicide représente en France encore près de 9 300 décès, soit près d'un toutes les heures, ainsi que 200 000 tentatives par an. Or, le suicide, qui résulte de l'interaction de nombreux facteurs (biologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux) de mieux en mieux connus, peut être évité.

La stratégie nationale de prévention du suicide se décline en plusieurs actions coordonnées au plus près des personnes à risque suicidaire :

- › **Le maintien du contact avec les personnes ayant fait une tentative de suicide** : le dispositif [VigilanS](#) de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide, qui a prouvé son

efficacité pour prévenir les récurrences suicidaires, est aujourd'hui opérationnel dans 14 régions et sera étendu à l'ensemble du territoire national d'ici la fin de l'année. De janvier à août 2021, les centres Vigilans ont soutenu près de 16 000 personnes ;

- **La formation au repérage, à l'évaluation et l'intervention auprès des personnes à risque suicidaire.** Une formation renouvelée avec des contenus adaptés aux rôles et aux compétences des personnes formées, depuis les citoyens volontaires jusqu'aux professionnels de santé, pour créer des réseaux de personnes ressources dans chaque région ;
- **Le développement d'actions ciblées pour lutter contre le risque de contagion suicidaire :** les personnes exposées directement ou indirectement à un événement suicidaire ont un risque accru d'avoir elles-mêmes des idées suicidaires, ou même de passer à l'acte. Un traitement médiatique approprié, conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), peut non seulement limiter cette contagion, mais avoir un impact préventif. Pour une action concrète, le ministère des Solidarités et de la Santé soutient le [programme national Papageno](#) qui promeut les bons réflexes de communication autour du suicide et mène notamment des actions de sensibilisation auprès des étudiants en journalisme ;
- **La mise en service d'un numéro national de prévention du suicide accessible 7J/7 et 24H/24,** permettant une prise en charge immédiate des personnes suicidaires par des professionnels de santé. Financés dans le cadre du Ségur de la santé, les travaux pour déployer au plus tôt sur l'ensemble du territoire national ce service public complémentaire des lignes d'écoute associatives sont en cours.

L'information, la détection anticipée, le maintien du lien et le renforcement de l'offre de soin et de prise en charge des personnes à risque suicidaire constituent le socle de cette stratégie nationale ambitieuse pour agir résolument afin de prévenir le suicide.

Plus d'informations [ici](#)

Contact presse : presse-dgs@sante.gouv.fr